

Le Sénat bolivien adopte une loi qui oblige à organiser des élections à plus tarder le 18 octobre



La Paz, 13 août (RHC)- Le Sénat de la Bolivie a adopté une loi qui oblige le gouvernement de facto à organiser des élections générales à plus tarder le 18 octobre, faisant ainsi un nouveau pas pour en finir avec les manifestations dans le pays.

« Le 18 octobre est le délai maximum dont dispose le Tribunal Électoral pour la tenue des élections générales. Ce délai ne peut pas être prorogé ou modifié il est définitif » a affirmé le vice-président du Sénat Milton Barón.

Maintenant la loi passera à la Chambre des Députés qui devrait la ratifier, a expliqué le sénateur Barón.

Les deux chambres sont contrôlées par le Mouvement vers le Socialisme, MAS, le parti de l'ancien président Evo Morales qui a penché pour l'adoption de la norme légale.

Les mouvements sociaux et la Centrale Ouvrière Bolivienne , COB, avaient exigé du parlement une loi fixant le 18 octobre comme date des élections.

Le régime de facto a convoqué initialement les élections générales le 3 mai, mais avec l'argument de la pandémie elles ont été reportées à trois reprises.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/231476-le-senat-bolivien-adopte-une-loi-qui-oblige-a-organiser-des-elections-a-plus-tarder-le-18-octobre>



Radio Habana Cuba